

Le fil citoyen

COMMUNE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

Bulletin
municipal

#09

JUIN
2025

DOSSIER

Zoom sur le travail
des services techniques



15 janvier 2025, un nuage lenticulaire passe au dessus de Sévérac. ©Flavie Lutran

CULTURE

Médiathèque, saison estivale,
Cromwell au château, ...

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet éolien de Ventajou
et le parc photovoltaïque

JEUNESSE

Le Conseil Municipal
des Jeunes en action



Chères Sévéragaises, chers Sévéragais



Mentions légales : Bulletin municipal 2025 n°9, publication de la commune de Sévérac d'Aveyron - Dépôt légal à la parution - Reproduction interdite
Directeur de publication : Edmond Gros
Comité de rédaction : élus, direction et services de la mairie
Conception et mise en page : service communication
Photos : Mairie de Sévérac, OT des Causses à l'Aubrac, crédits divers
Impression : Merico Impression
Tirage : 3 000 exemplaires
L'éditeur décline toutes responsabilités pouvant résulter des erreurs qui, malgré le soin apporté à la rédaction, auraient pu se produire.

Développer l'attractivité de la commune reste une de nos principales préoccupations : ainsi **le château et la cité médiévale de Sévérac vont être reconnus comme Cœur emblématique du grand site d'Occitanie Millau - Roquefort - Sylvanès. Il n'y a que 41 grands sites en Occitanie** et nous nous retrouvons au même niveau que des lieux tels que le Pont du Gard, Rocamadour ou le Pic du Midi. Cette reconnaissance ne peut que développer le tourisme dans notre commune.

En septembre, une annexe de la recyclerie de St-Geniez-d'Olt doit voir le jour à Recoules-Prévinquières, près de l'ancienne gare. Cela vous permettra d'y déposer les objets qui vous encombrant mais qui pourront bénéficier d'une 2^{ème} vie. Elle se fera sous la forme d'une entreprise d'insertion qui permettra aux bénéficiaires du RSA d'avoir une activité dans notre commune.

Le panel citoyen, qui a été créé pour étudier **le projet éolien de Ventajou**, va bientôt vous faire part de ses conclusions. Quant au projet de photovoltaïque au sol à l'ancienne carrière de Recoules, il prend forme.

La saison d'été va commencer avec différentes animations dans toute la commune. La reprise des boutiques éphémères dans la cité médiévale est prévue à partir de début juillet. Après une nouvelle saison de Mémoires de Sévérac, vous pourrez assister à de nouvelles représentations de l'œuvre de **Victor HUGO, Cromwell**.

Enfin, notre nouvelle Directrice Générale des Services vient de prendre ses fonctions. Il s'agit de Madame **Marine BERTON** à qui nous souhaitons la bienvenue et une très bonne adaptation à son nouveau poste. Elle s'est déjà plongée dans les nombreux dossiers de la commune et reste, bien sûr, à votre écoute pour tout sujet en rapport avec la mairie.

Le dessin

BIENTOT LE BOULODROME COUVERT



Yvain Muret

Sommaire

Quelques brèves	p.3
Travaux	p.6
Dossier : zoom sur le travail des services techniques ..	p.10
Ressources Humaines	p.12
Finances	p.13
Énergies renouvelables	p.16
Culture	p.18
Jeunesse	p.20
La Communauté de Communes	p.21
L'Office de Tourisme	p.22
Le mot de l'opposition	p.23

Quelques brèves

Une cérémonie des vœux positive

Le 10 janvier 2025 ont eu lieu les vœux du maire. Une centaine de personnes s'étaient déplacées pour entendre un discours résolument optimiste sur le bilan de l'année 2024 ainsi que les projections de l'année à venir.



Le repas de Noël des écoles

Le 19 et le 20 décembre a eu lieu le repas de Noël dans les écoles publiques de la commune. Chaque fin d'année, la municipalité prévoit pour les enfants de maternelles et primaires un menu de Noël qu'ils partagent dans une ambiance festive.

Inauguration de la salle des fêtes de Lavernhe

La commune a inauguré, ce 14 février la salle des fêtes rénovée et de la nouvelle salle des associations de Lavernhe, en présence de nombreuses personnalités. Le maire Edmond GROS et le maire délégué de Lavernhe, Jérôme DE LESCURE, ont accueilli Véronique ORTET, sous-préfète du Département de l'Aveyron, Arnaud VIALA, président du Conseil Départemental de l'Aveyron, accompagné de Christine PRESNE, conseillère Départementale, Christian NAUDAN, président de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac et Emmanuelle GAZEL, conseillère Régionale.

Lors de son discours, **le maire a chaleureusement remercié les financeurs, ainsi que les entreprises et artisans ayant contribué à la rénovation de la salle des**

fêtes et à la création de la salle des associations. Le maire délégué a retracé l'histoire de la salle des fêtes, rappelant qu'elle n'était autrefois qu'un simple hangar, aujourd'hui transformée en un espace modernisé et accueillant.

Arnaud VIALA et Véronique ORTET ont, quant à eux, souligné l'importance de telles infrastructures pour les communes rurales. Ils ont insisté sur le rôle essentiel de ces lieux de rencontre, favorisant les loisirs et renforçant les liens de convivialité entre habitants.

Avec cette rénovation et l'ajout de la salle des associations, Lavernhe se dote d'espaces fonctionnels et chaleureux, essentiels pour la vie locale.



Le Multiservices de Recoules

Le 24 février 2025, une réunion publique s'est tenue à Recoules pour échanger sur l'avenir du Multiservices. Environ 70 personnes y ont assisté, témoignant de l'intérêt fort de la population pour ce lieu de vie essentiel.

Face aux interrogations exprimées, il paraît important de faire un point d'étape.

La commune soutient activement le Multiservices en allouant chaque année entre 7 000 et 10 000 € à son fonctionnement. Ce soutien financier, bien que non obligatoire, traduit la volonté municipale de préserver un service de proximité.

Depuis décembre 2023, un appel à candidatures a été lancé pour la reprise de l'activité (location des murs et mise à disposition d'une licence 4). Malgré plusieurs candidatures reçues, aucune n'a, pour l'instant, abouti en raison notamment des difficultés de financement ou des contraintes liées à l'activité elle-même.



Aujourd'hui, une candidature prometteuse est en cours d'étude. Le Conseil Municipal reste vigilant pour que cette reprise s'opère dans des conditions favorables et durables pour le repreneur.

Même si tout le monde souhaite voir le commerce reprendre du service, la commune est toutefois contrainte d'agir dans le respect de la loi : bien qu'elle soit propriétaire des locaux, elle ne peut acquérir le fonds de commerce. **Pour soutenir au mieux le futur exploitant**, il a donc été décidé de prendre en charge le coût de l'électricité à hauteur de l'estimation du fonds. Cela permettra d'alléger la charge financière liée à la reprise.

Par ailleurs, les équipements actuels, devenus énergivores, seront modernisés à la charge de la municipalité afin d'offrir un cadre plus performant et plus économe au futur gérant.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de ce projet important pour le dynamisme de la commune historique.

Un nouveau service vétérinaire

Pour répondre aux besoins des habitants de la commune, la mairie a mis à disposition des vétérinaires du sévragais un espace dans le hall de la tour ITA afin d'installer des casiers connectés et des casiers à cadenas pour le dépôt de produits commandés par leurs clients.



Formation SST à la mairie

Lundi 14 et mardi 15 avril, les agents de la mairie ont pu se former au Sauvetage Secourisme au Travail. Animée par Fabien POISSON, pompier volontaire et formateur employé par l'Espace Emploi Formation de l'Aveyron, cette formation diplômante permet de prévenir des risques d'accidents au travail. Elle est renouvelée tous les 2 ans. Une journée de "recyclage" a par ailleurs eu lieu le lendemain pour les agents ayant déjà été formés.

L'assainissement

Le 13 février le Conseil Municipal a voté contre le transfert de l'assainissement des eaux usées à la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac. La loi NOTRe, portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**, prévoyait le transfert automatique à la Communauté des compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026. Lors de la réunion du comité de pilotage du 3 juillet 2024, il a été présenté les situations budgétaires de l'ensemble des communes. Il en est ressorti que seuls 4 services sur 18 présentaient un équilibre budgétaire global (dont Sévérac). De plus, les stations de certains bourgs centres nécessitent d'importants travaux pour se mettre aux normes contrairement à notre commune. Par ailleurs, **Sévrac d'Aveyron a engagé un schéma directeur en 2022** pour définir les priorités des travaux dans les prochaines années. **En mars 2025, l'Assemblée Nationale a supprimé l'obligation faite aux communes de transférer aux EPCI les compétences eau et assainissement.**

Les travaux les plus importants prévus en 2025 sont :

- Le schéma directeur (document de programmation en matière d'assainissement) : 134 500 €
- Réfection des réseaux sur les rues Latazou, Clauzou, rue des Artisans, la Crouzette à Lapanouse et cité médiévale : 400 000 €.

Le prix de la redevance assainissement est de :

- Part fixe : 65 €
- Part variable : 2 € le m³

La facturation est établie 2 fois par an (une facture « acompte » au cours du 2^{ème} trimestre et une facture « solde » en fin d'année civile).

L'EHPAD

L'EHPAD Gloriande est administré par le CCAS de la commune sous la présidence du Maire. Il a une capacité d'accueil de 75 personnes.

Un changement de direction a eu lieu avec le départ de Madame Nicole CHABERT, qui était en fonction depuis 3 ans. C'est Monsieur Olivier ARMAND, précédemment adjoint de direction, qui a pris le poste de direction au mois de janvier 2025.



Commémorations

Le dimanche 23 mars, à Buzeins, dans le cadre de la commémoration du 19 mars 1962 marquant le cessez-le-feu en Algérie, Monsieur le Député Jean-François ROUSSET a eu l'honneur de remettre une décoration à **Monsieur Roger SOLIGNAC, en reconnaissance de ses 50 années de service en tant que porte-drapeau.**

Cette année, la cérémonie du 8 mai a revêtu une dimension toute particulière, puisque nous avons célébré le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

À cette occasion, une exposition a été organisée à la médiathèque.



Travaux

TRAVAUX DANS LE SECTEUR RUE DU GRAND FAUBOURG



À la suite de l'enfouissement des réseaux secs et humides, les entreprises chargées de la réfection des rues du Grand Faubourg et Auguste Girou ont été sélectionnées. Les travaux d'aménagement des chaussées et trottoirs, réalisés par l'entreprise SLE de Mende sous la maîtrise d'œuvre de Frayssinet Conseil et Assistance, ont débuté en janvier 2025.

Concernant le Grand Faubourg, les principales étapes du chantier sont les suivantes :

- Février : préparation du support pour le futur dallage de la rue des Douves,
- Avril : pose des pierres,
- Mai et juin : réalisation des revêtements, pose des bordures et délimitation des fosses destinées aux plantations (les plantations seront effectuées à l'automne 2025).

Ce projet vise à embellir ces axes majeurs, véritables vitrines de Sévérac et passages incontournables pour les visiteurs.

DISSIMULATION DES RÉSEAUX SECS

Avenue du Général de Gaulle et rue du Latazou



Ce projet ambitieux a pour vocation de transformer le quartier en un espace à la fois plus agréable à vivre pour les habitants et plus accueillant pour les visiteurs. Il contribuera à offrir une première impression valorisante de notre commune tout en améliorant durablement la qualité de vie locale.

Dans une démarche respectueuse du patrimoine et de l'environnement, **des techniques traditionnelles ont été privilégiées, avec l'utilisation de matériaux locaux.** Ainsi, les caniveaux et trottoirs sont réalisés en calades de pierre calcaire provenant de la carrière de La Tieule.

À noter que les travaux de la rue du Barry sont programmés pour débuter en octobre 2025.

Coût total prévu 852 185 €
Financement prévisionnel :
Etat (DSIL) 30 % 255 655 €
Conseil Départemental 12 % 100 000 €
Conseil Régional 12 % 100 000 €
Autofinancement 46 % 396 529 €

La dissimulation des réseaux secs (électricité, télécommunication et éclairage public) est en cours avenue Général de Gaulle. Les travaux sont réalisés par l'entreprise INEO Réseau Sud Ouest de Millau, et le Syndicat d'Energies de l'Aveyron (SIEDA) en assure le suivi.

Le câblage des réseaux avenue Général de Gaulle et Latazou sera réalisé par ENEDIS et Orange dans les mois à venir et les anciens poteaux seront alors enlevés.

Coût total 498 724 €
Participation de la commune 187 571 €

RÉALISATION D'UN BOULODROME COUVERT



La commune a engagé la réalisation d'un boulodrome couvert afin d'améliorer les conditions de pratique pour les clubs locaux et de favoriser l'accueil des jeunes licenciés de l'école de pétanque.

Ce nouvel équipement permettra également de positionner **Sévérac comme un lieu de référence pour l'organisation de compétitions départementales et nationales.**

À la suite des préconisations formulées par le CAUE dans le cadre du schéma directeur d'aménagement urbain, l'architecte Christophe OSTERMEYER a conçu le projet. Après sélection des entreprises, les travaux ont débuté en février 2025.

Le futur bâtiment, implanté au-dessus de la médiathèque, s'étendra sur une superficie d'environ 400 m².



Il comprendra :

- 6 aires de jeu,
- Un hall d'accueil,
- Des sanitaires,
- Des aménagements extérieurs adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La structure sera réalisée avec une charpente en bois, des parois et une toiture isolée, et sera équipée de panneaux photovoltaïques pour répondre aux enjeux énergétiques actuels.

La fin des travaux est prévue pour juillet 2025.

Coût total prévu 429 298 €

Co-financeurs sollicités :

Etat 30%

Région 20 %

Département 20 %

LEADER 10 %

Autofinancement 20%

AU CHÂTEAU

Travaux de couverture



Les travaux de couverture sur la partie Est du reste du logis, correspondant à l'ancienne cuisine, la petite pièce au Nord, d'accès à la salle des Hommages et au pavillon d'escalier, ont été terminés en mars 2025.

Les épis de faîtage ont été placés de part et d'autre de la charpente, avec une girouette, un blason de Sévérac, et le paratonnerre.

Coût 35 500 €

Les travaux au château se poursuivront avec des travaux de menuiseries extérieures et réalisation de planchers, pour lesquels la consultation devrait se lancer à l'automne 2025.

RÉHABILITATION DES MURS



La mise en sécurisation de certains murs est nécessaire. Ainsi, la municipalité a fait réaliser par l'entreprise PERE-VIVIEN :

- le mur de l'Escudelou, pour **24 058 €**

- le mur de soutènement du chemin d'accès au château, pour **46 630,32 €**

LES LOTISSEMENTS

Aux Demeures de Bellevue, situées en face de la maison de retraite, il ne reste plus que deux lots disponibles à la vente. Du côté des Champs Grands à Recoules, trois sont réservés par Aveyron Habitat pour la construction de maisons individuelles.

Lotissement du Ranq



Situé à côté de l'avenue Alsace Lorraine, **des travaux de voirie sont prévus pour 65 000 €**. La chaussée est d'ailleurs terminée. Les espaces verts seront traités en septembre 2025.

Futur lotissement Puech des Rousses II

La commune a mandaté l'équipe de maîtrise d'oeuvre composée par le Cabinet d'Étude René GAXIEU et la SHS Lorio Architecture pour étudier la viabilisation du terrain situé en bordure de la rue Serge Duhourquet. Le permis d'aménagement a été déposé et les entreprises seront retenues d'ici le mois de juin. Le début des travaux est prévu en septembre-octobre 2025. Ce lotissement sera composé de 15 lots avec une moyenne de 700 m² de superficie par lot.

Le montant des travaux est estimé à 328 000 €.

Le prix de vente des lots n'est pas encore fixé.

LES ÉCOLES PUBLIQUES

Des travaux dans les écoles se dérouleront pendant les vacances d'été.

À l'école Jean Moulin : rénovation énergétique tranche 2

Dans le cadre de la deuxième tranche de rénovation énergétique de l'école Jean Moulin, sept fenêtres en bois simple vitrage situées sur la façade Ouest seront remplacées.

Par ailleurs, l'ensemble des menuiseries de cette façade sera équipé de protections solaires (BSO), identiques à celles déjà installées sur la façade Sud.

La consultation des entreprises est en cours afin de pouvoir démarrer les travaux dès juillet 2025 et garantir leur achèvement pour la rentrée scolaire de septembre.

Coût prévu : 47 187 €

Financement :

Etat 40 %

Département 15%

Autofinancement 45 %

Par ailleurs, l'isolation phonique de la cantine et sa peinture devraient se faire également durant l'été 2025.



La façade ouest en attente de nouvelles fenêtres

À la cantine de l'école de Recoules-Prévinquières,

qui accueille en moyenne 27 enfants, la commune prévoit des travaux de rénovation qui devraient débuter en juillet 2025 : remplacement des menuiseries extérieures, isolation phonique et énergétique, peinture.

Coût total prévu : budget de 23 730 €

Financement prévu :

Etat 40%

Département 15%

Autofinancement 45%



La cantine de Recoules actuellement

TRAVAUX DE LA PIERRE DES CAUSSES

Des travaux d'embellissement sont réalisés par l'association « **la Pierre des Causse** », en lien avec la mairie.

La mairie réalise les fondations et fournit des matériaux (ciment ...) pour ces murs que les bénévoles de l'association réalisent.

Ainsi, à la demande des habitants, des murs ont été édifiés à Villeplaine et à Prévinières, ainsi qu'aux Passes de Recoules.

Un hommage particulier peut être rendu à Gilbert BOUFFIES, décédé récemment, et fondateur de cette association.

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Choix d'un maître d'œuvre

Après l'élaboration d'un schéma directeur pour l'aménagement des espaces publics, réalisé avec le soutien du CAUE, la commune a lancé une consultation pour choisir une équipe de maîtrise d'œuvre.



Le choix s'est porté sur une équipe composée de :

- Atelier A Architecture Ville et Lumière (mandataire),
- Gétude (bureau d'études techniques),
- Awa Paysages (paysagiste).

Identification de secteurs prioritaires

Une première phase, consiste en la réalisation d'études préliminaires sur l'ensemble des 14 secteurs identifiés par les élus. Ensuite, une mission complète de maîtrise d'œuvre sera engagée sur 3 secteurs prioritaires :

- requalification de la rue Émile Connes programmée pour la fin de l'année 2026,
- la réfection de la voirie et des trottoirs de l'avenue Général de Gaulle de la RD809 à l'ancienne gendarmerie, prévue fin 2025 – début 2026,
- Rues de la Crouzette et des Artisans à Lapanouse.

Coût total prévu : 353 930 €

PROJET DE RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE DE SAINT GRÉGOIRE

Suite à un leg, une convention avec la paroisse va être établie pour que la commune puisse engager l'argent dédié à cette réhabilitation.

Le maître d'œuvre retenu pour les travaux de rénovation de l'église de St Grégoire est le groupement conduit par le cabinet d'architectes LETELLIER.

Une étude préalable, qui devrait débuter en mai 2025 permettra de repérer les urgences sanitaires, de les classer par ordre de priorité et de définir une programmation pluriannuelle de travaux.

Coût: 87 526 €, dont 27 526 € (tranche ferme études et diagnostic)

Focus sur l'aménagement d'une placette à Lapanouse

À l'intersection de la rue de la Crouzette et de la rue des Artisans, deux maisons vétustes ont été rachetées par la commune pour démolition et aménagement d'une placette. **L'esquisse d'aménagement a été validée par les bâtiments de France.** Le permis d'aménager valant démolition a été déposé courant avril 2025. La démolition des maisons se fera au deuxième semestre 2025.

Suivront la rénovation des réseaux d'assainissement, prévue début 2026 et l'aménagement de la placette début de l'année 2027.



Zoom sur le travail des services techniques

DE NOMBREUX TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE

Si les gros travaux nécessitent l'intervention d'entreprises, de nombreux travaux sont effectués en régie, c'est-à-dire grâce à l'intervention des agents techniques de la commune. C'est notamment le cas de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts : élagage des arbres, arrosage et tonte, fleurissement des rues de la commune, plantations d'arbres fruitiers et de buissons ornementaux dans certains secteurs comme la médiathèque.

Mais d'autres missions, moins connues, sont également réalisées directement par les services techniques communaux.



DANS LES CIMETIÈRES

La commune a cessé d'utiliser des produits phytosanitaires dans les cimetières, privilégiant désormais le désherbage manuel. Cette méthode, bien que respectueuse de l'environnement, demande beaucoup de temps et mobilise fortement le service des espaces verts, qui peine à entretenir l'ensemble des sites dont il a la charge.

Pour améliorer l'efficacité de l'entretien, la commune a décidé de végétaliser progressivement les allées des 17 cimetières. Ces aménagements permettront également de les rendre accessibles aux équipements de tonte et aux véhicules funéraires.

Les travaux seront réalisés en trois phases. La deuxième tranche est prévue pour le printemps prochain.

Coût total 51 312 €

Financement :

Etat 40 %

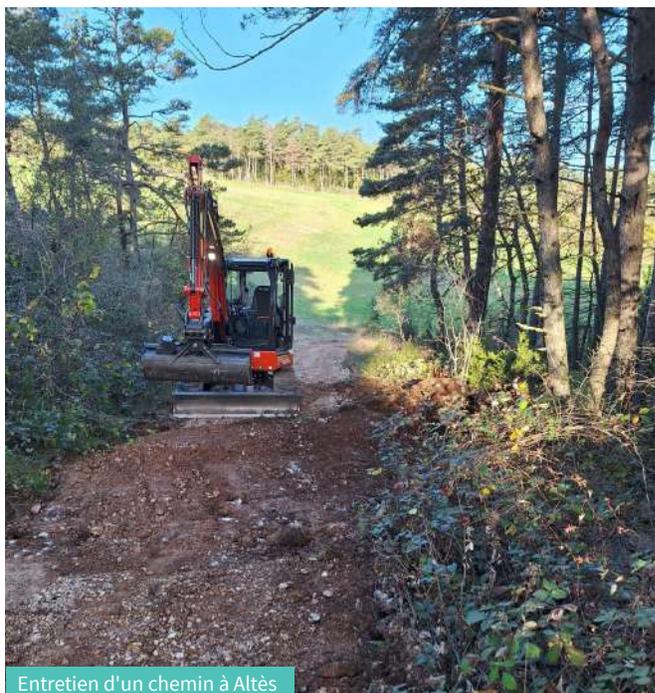
Département 15 %

autofinancement 45 %

L'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX ET DES FOSSÉS

Les agents municipaux utilisent régulièrement pelleteuses, tondeuses, débroussailleuses et autres équipements pour assurer l'entretien des nombreux chemins communaux, qui s'étendent sur plus de 250 kilomètres.

Si certains travaux d'entretien sont répartis tout au long de l'année, les opérations de débroussaillage se concentrent principalement entre septembre et mars.



Entretien d'un chemin à Altès

UN CHEMIN AUTOUR DU CHÂTEAU

Un nouveau parcours de promenade est en cours de création autour du château.

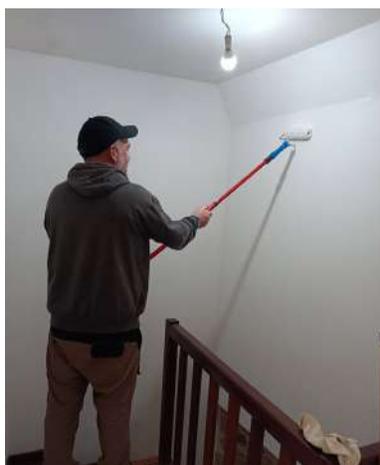
Ce circuit comprendra des panneaux de signalétique pour guider les promeneurs, ainsi qu'un accès sécurisé, en remplacement des passages actuels qui nécessitent de franchir des échelles.

L'INSTALLATION DE SUPPORTS POUR LES CYCLES

La pose d'une quarantaine de supports pour attacher les vélos a été faite en régie ce printemps 2025, en divers points de la commune.

Coût 10 008 €





Rénovation d'appartements à Lapanouse



Nouvelle peinture à l'école Jules Ferry

L'ENTRETIEN DES ÉCOLES ET APPARTEMENTS COMMUNAUX

Ce sont les services techniques qui effectuent la rénovation et l'entretien des logements appartenant à la commune.

Ils vont profiter de l'été pour effectuer les petits travaux d'entretien dans les écoles

LES SERVICES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS LORS DE LA SAISON ESTIVALE

Chaque été, les services techniques et administratifs de la commune sont fortement mobilisés pour accompagner les nombreuses manifestations festives et culturelles organisées sur le territoire. Leurs interventions couvrent un large éventail de missions, parmi lesquelles :

- Le soutien logistique aux spectacles de la saison estivale : installation de gradins, branchements électriques, etc. ;
- L'aide au montage des chapiteaux pour les fêtes de village ;
- La gestion du prêt de matériel et de salles pour les associations locales ;
- La mise en place des arrêtés de circulation et des dispositifs de sécurité, comme les barrières de protection.

Par ailleurs, les agents sont intervenus pour remplacer la cabane du château et les pots de fleurs situés sur le mur d'accès, tous deux dégradés lors d'actes de vandalisme.

Enfin, l'entretien de la ville reste une priorité, en particulier durant l'été : les services techniques assurent notamment le vidage bihebdomadaire de 40 poubelles, ainsi que le balayage régulier des rues pour maintenir la salubrité et la qualité de l'espace public.



Les agents sèment le gazon sur les extérieurs de la médiathèque



Pose des poteaux de la salle des fêtes de Lavernhe avec l'entreprise Hervé DURAND - Métallerie Sévéracaise



Réparation d'un égout rue Jordan Catala



Entretien des espaces verts

Ressources Humaines

Départs et arrivées à la mairie



Sylvie CASTAN, au centre, à côté de Monsieur le Maire

Madame Sylvie CASTAN, Directrice Générale des Services depuis 12 ans a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2025. Une cérémonie de départ a eu lieu en mairie en présence de ses collègues, anciens collègues, élus et anciens élus afin de saluer l'ensemble de sa carrière professionnelle. Un parcours marqué par l'engagement au service de l'intérêt public, un dynamisme et une détermination dans l'accompagnement des projets qui ont contribué au développement de la commune ainsi que des qualités humaines et relationnelles qui ont créé un environnement de travail convivial. Une cérémonie riche en émotions qui marque une nouvelle étape avec une retraite active qui s'annonce.

Madame Marine BERTON a pris ses fonctions de DGS depuis le 17 février 2025. Originaire de l'Hérault, elle a souhaité intégrer la commune de Sévérac d'Aveyron, attirée par une collectivité dynamique à taille humaine et par les paysages et la qualité de vie aveyronnaise. Elle a exprimé son enthousiasme à l'idée de contribuer au développement de Sévérac d'Aveyron. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans ses nouvelles fonctions.



A noter également le départ de David SAVARIC au service de la voirie, il est remplacé par Cyril GARDES au 1^{er} mai 2025. Valentin ROBERT a également intégré le service espaces verts au 1^{er} mars 2025.

Repas du personnel et médailles du travail

Jeudi 6 février 2025, à l'occasion du traditionnel repas partagé entre élus et agents municipaux, deux agents Mathieu BIAU, Directeur des Services Techniques et Cécile CONFORT, agent au service comptabilité, se sont vus remettre la médaille d'honneur communale échelon argent, qui récompense 20 années de service dans la fonction publique territoriale. Roselyne BOURREL a également obtenu la médaille échelon or pour 35 ans de service. Monsieur le Maire a tenu à féliciter l'ensemble des agents pour leur travail tout au long de l'année et notamment à l'occasion des inondations du mois d'octobre 2024. Ce repas est l'occasion de vivre un moment de convivialité entre le personnel et les élus de la commune.



Finances

Sur le site internet de la mairie (rubrique « vie municipale, finances locales »), vous pouvez consulter et télécharger :

- Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2025
- Les budgets primitifs (principal et annexes) 2025
- Les Comptes Financiers Uniques (CFU) des années précédentes

Recettes prévues en 2025

TOTAL DES RECETTES :

11 550 620 € (6 188 349 € en fonctionnement et 5 362 271 € en investissement) réparties principalement :

- Dotations de l'état : 2 174 642 € (soit 80 015 € de plus qu'en 2024)
- Subventions d'investissement (Etat, Département, Région...) : 1 220 000 €
- Revenus des immeubles : 240 000 €
- Récupération de la TVA : 440 000 €

FISCALITÉ DIRECTE : 1 716 694 €

- Taxe d'habitation
- Foncier bâti
- Foncier non bâti

Les recettes fiscales représentent **461 €/hab**, ce qui est très en dessous de la moyenne départementale des communes de la même strate qui est de 563 €/hab.

VOS IMPÔTS LOCAUX :

Ils sont calculés de la façon suivante : **base X taux**

Les taux d'imposition des particuliers votés par la commune sont **stables** depuis 2016 :

Taxe d'habitation : 10,70 %

Taxe foncière bâtie : 32,38 %

Taxe foncière non bâtie : 59,35 %

Par contre les **bases d'imposition** fixées par l'Etat ont **augmenté** de 1,7 % par rapport à 2024, et pourront donc faire évoluer le montant de vos taxes.

Dépenses prévues en 2025

TOTAL DES DÉPENSES :

11 550 620 € (en fonctionnement : 6 188 349 € et en investissement 5 362 271 €)

Dépenses de fonctionnement concernant principalement les sujets suivants :

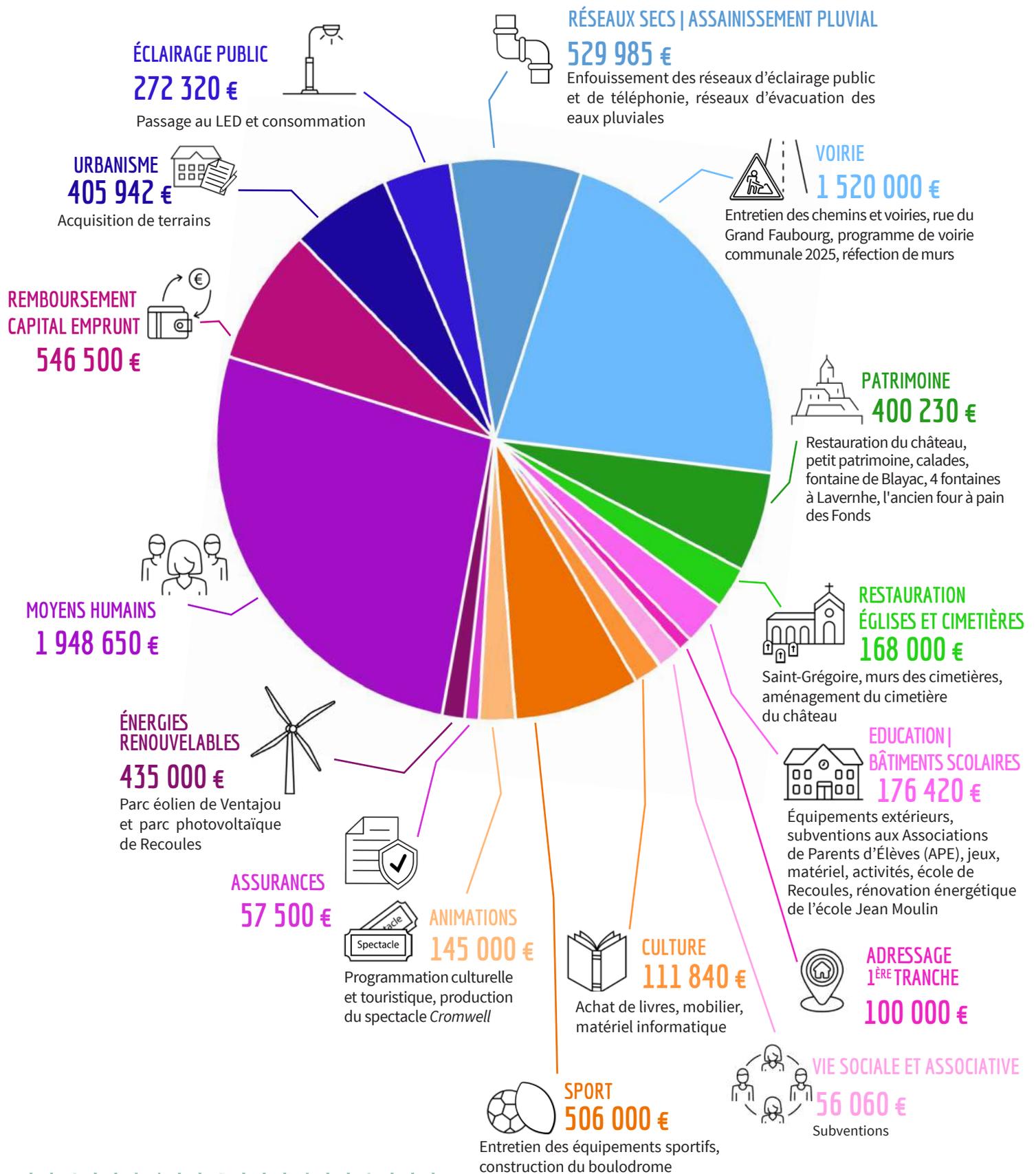
- Charges de personnel
- Charges à caractère général et gestion courante
- Autres charges de gestion courante (cotisations auprès d'organismes, subventions, indemnités des élus)
- Charges financières (intérêts des emprunts)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 5 362 271 €

Dépenses d'investissement concernant principalement les sujets suivants :

- Aménagement urbain/travaux de voirie/éclairage public
- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie, gaz et assainissement eaux pluviales)
- Constructions et/ou aménagements des bâtiments et équipements (patrimoniaux, culturels, éducatifs, sportifs, etc.)
- Acquisitions de matériel de transport, informatique, mobiliers ...

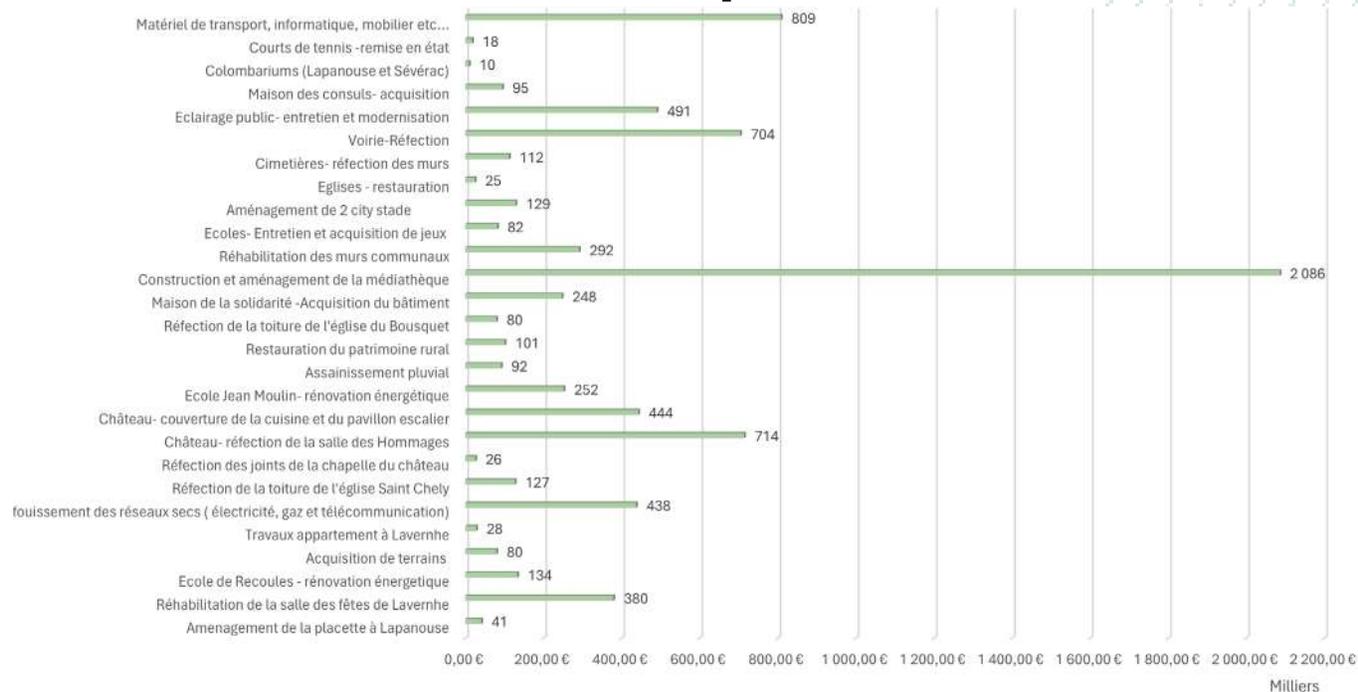
PRINCIPAUX PÔLES DE DÉPENSES PRÉVUES POUR 2025 :



LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

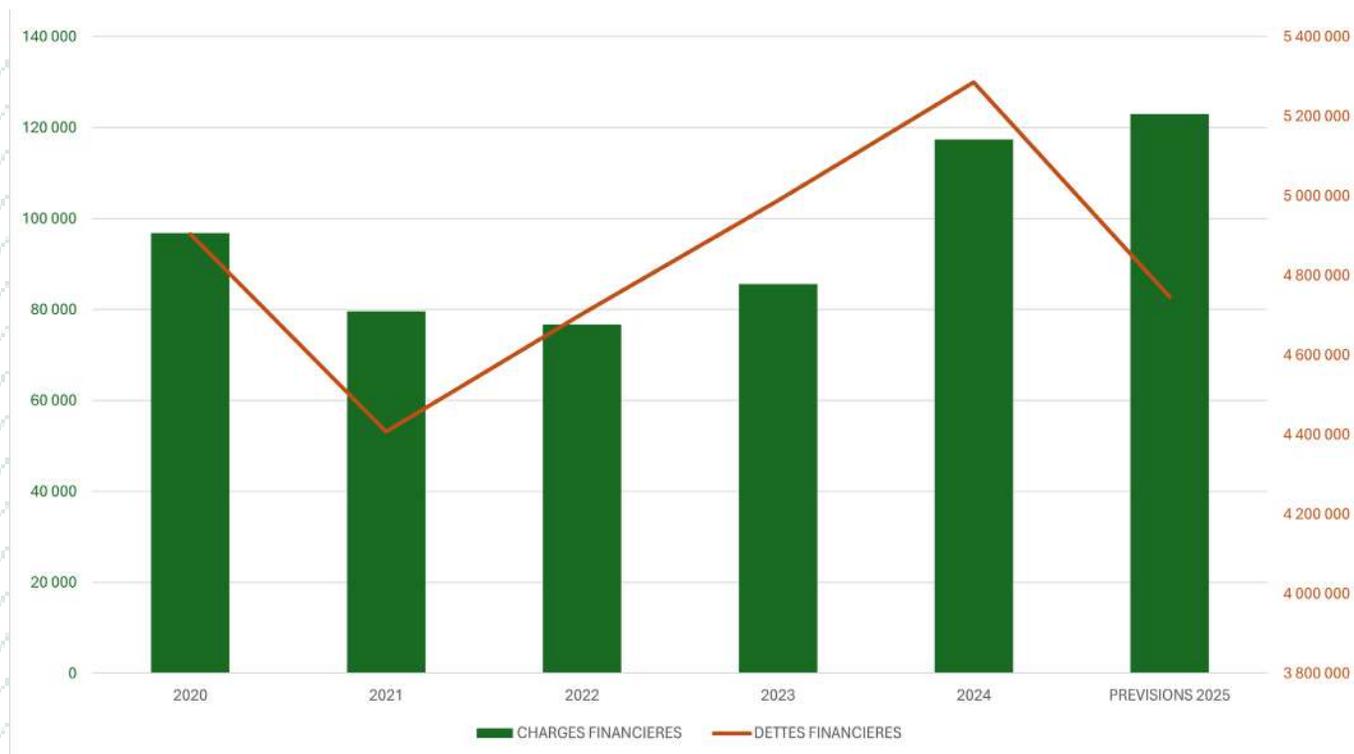
1 743 395 € (833 221 € en fonctionnement et 910 174 € en investissement)

Investissements réalisés depuis 2020



Ce graphique illustre clairement la part importante des investissements engagés pour la construction de la médiathèque et les travaux réalisés au château. Il est important de souligner que ces deux projets ont bénéficié de subventions significatives, réduisant ainsi la charge financière pour la commune.

Endettement communal : une évolution maîtrisée



L'évolution de l'endettement de la commune au fil des années s'explique par plusieurs facteurs :

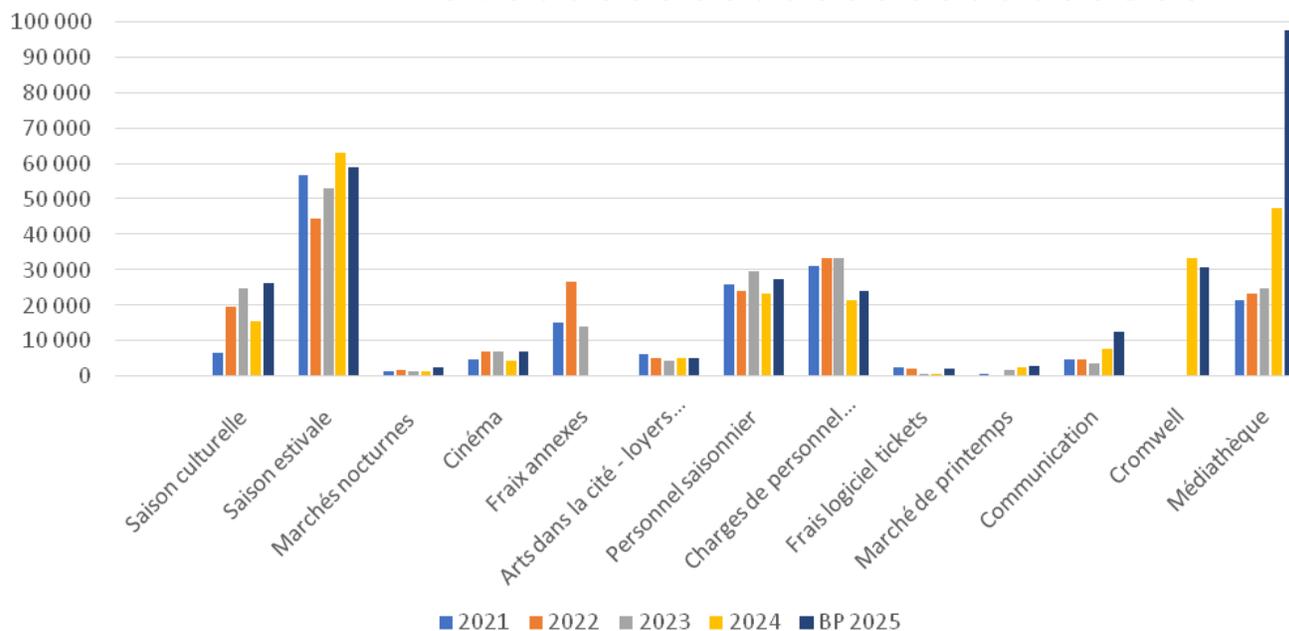
- La baisse constatée entre 2020 et 2021 résulte du remboursement d'échéances d'emprunts arrivées à terme.
- La hausse progressive de l'endettement s'explique par la souscription de plusieurs emprunts successifs au fil des années.

Aucun nouvel emprunt n'est prévu pour 2025.

La capacité de désendettement – c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires pour rembourser l'ensemble de la dette en y consacrant la totalité de l'autofinancement – est actuellement de 4,43 ans. Ce chiffre reste très en dessous du seuil d'alerte de 12 ans, témoignant d'une gestion financière saine.

Contracter des emprunts de manière raisonnée permet à la commune de réaliser ses projets et d'investir dans l'avenir. Par ailleurs, la plupart des indicateurs financiers de la commune présentent des résultats très satisfaisants, confirmant sa **bonne santé budgétaire**.

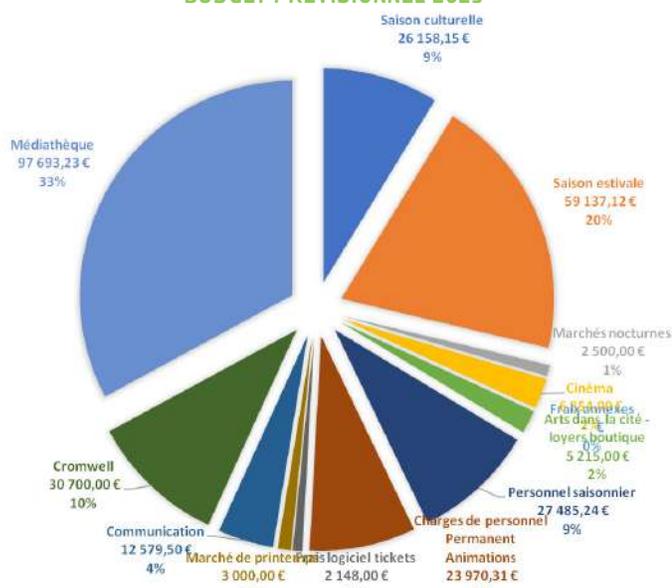
L'ÉVOLUTION DU BUDGET DE LA CULTURE



L'analyse financière de la culture montre une augmentation du budget en 2025 due à la médiathèque, au spectacle Cromwell et à la communication.

La médiathèque est un projet phare de la mandature. Elle s'insère dans un projet culturel ambitieux. La culture est essentielle à la dynamique d'une collectivité. Un programme culturel riche augmente l'attractivité d'un territoire, vitale à la survie des commerces, des écoles et des associations... Cette nouvelle offre culturelle et sa promotion permet à la commune de rayonner au-delà de ses limites géographiques.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025



Énergies renouvelables Le projet éolien de Ventajou

LA CONCERTATION

La phase de concertation autour du projet se poursuit, avec l'accompagnement de l'association ECLR (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables).

Un questionnaire a été remis avec le bulletin municipal de janvier 2025 dans toutes les boîtes à lettres de la commune et mis en ligne sur le site internet de la commune. **Au total 205 personnes ont répondu (en ligne ou sur papier).** Voici quelques éléments de ces résultats :

Plus de 90% des répondants se sentent concernés par la transition écologique et énergétique. **93% des répondants sont "très favorables" ou "plutôt favorables" aux EnR (énergies renouvelables).**

L'image vis-à-vis de l'éolien est en majorité positive : **plus de 70% des répondants considèrent que l'éolien est "indispensable" à la transition énergétique et bénéfique pour l'économie locale.**

Comme toute source d'énergie, l'éolien présente des inconvénients. Parmi les sujets sur lesquels les personnes souhaitent être informées, deux ressortent majoritairement : le risque d'impacts négatifs sur la faune et la flore (67,6%), et la crainte quant au démantèlement et au recyclage de l'éolienne en fin de vie (61,2%). Le sujet du bruit, en particulier celui des effaroucheurs sonores, ressort auprès des riverains du parc éolien de Montfrench. C'est donc en particulier sur ces sujets-là qu'il s'agira de développer informations et réponses concrètes. Le questionnaire avait notamment pour but de contribuer à l'émergence d'un panel citoyen, chargé d'émettre des préconisations sur le projet. **Le panel citoyen de 24 personnes (12 volontaires + 12 tirés au sort parmi les listes électorales) a été constitué, et ses travaux se sont déroulés entre avril et juin 2025.** Une restitution publique devrait avoir lieu début juillet 2025.

Des entretiens bilatéraux avec divers acteurs importants du territoire (institutionnels, associatifs) se sont déroulés au printemps. Les comptes-rendus de ces entretiens font partie des données livrées à la réflexion du panel citoyen.

Outils d'information : Afin que toutes les informations sur le projet et son évolution soient disponibles, un site internet dédié au projet (www.ventajou.fr) va être mis en ligne. Vous y trouverez le compte-rendu détaillé du dépouillement du questionnaire, et toute l'actualité du projet.

QUELQUES NOUVELLES DES AVANCÉES TECHNIQUES

Les études environnementales sont lancées depuis le printemps 2025 jusqu'au printemps 2026. Elles permettront d'établir un état précis de la biodiversité présente sur le site, et d'évaluer les impacts d'un potentiel parc éolien. C'est dans ce cadre qu'un mât de mesures de l'activité des chiroptères (chauves-souris) a été posé fin janvier. Ce dispositif, équipé de capteurs acoustiques et météorologiques, vise à collecter des données précises sur la présence et les habitudes des populations de chauves-souris afin d'anticiper un possible bridage de l'activité du parc éolien pour limiter le risque de mortalité des animaux. Des capteurs acoustiques ont également été posés sur plusieurs terrains proches des emplacements prévus des éoliennes, afin de mesurer le niveau actuel du fond sonore et vérifier l'acceptabilité d'une hausse de ce fond sonore avec l'implantation d'éoliennes.

LES PROCHAINES ÉTAPES

En parallèle de la restitution des travaux du panel citoyen prévue pour cet été, la commune travaille toujours à la rédaction d'un pacte d'associés pour la création de la société de projet qui sera chargée du développement et de la possible exploitation du parc éolien.

Aidée par les autres actionnaires locaux et citoyens pressentis (Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, Énergie Partagée, SEM Causses Energia), la commune met tout en œuvre pour conclure d'ici l'été, un accord avec Q Energy France qui puisse maximiser les retombées économiques locales d'un futur parc.

Le projet de parc photovoltaïque de Recoules

Après la réalisation en 2024 d'une étude de faisabilité, la commune engage en 2025 la phase développement du projet de parc photovoltaïque au sol sur l'ancienne carrière de Recoules.

Au vu de la surface disponible, la puissance du parc pourrait s'élever à 800 kWc, avec une partie du parc valorisé en autoconsommation collective (300 kWc), et une deuxième en revente directe de l'électricité (500 kWc).

L'opération en autoconsommation collective permettrait d'alimenter des bâtiments communaux, des bâtiments intercommunaux, l'EHPAD, et des bâtiments gérés par Familles Rurales.

L'investissement total pour la commune s'élève de manière prévisionnelle à 765 000 € HT.

Les économies sur la facture d'électricité des bâtiments communaux, la vente d'électricité auprès des partenaires de l'opération d'autoconsommation, la vente du surplus à un fournisseur d'électricité et la vente d'électricité du parc prévu en vente directe doit permettre un bon équilibre financier sur la durée de vie des équipements.

Pour aller plus loin, un point de blocage sur la réglementation des droits du sol doit être levé : la Communauté de communes a lancé une déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLU de Recoules avec le projet.

Dans le cadre de cette procédure, une concertation préalable est mise en place pour recueillir d'ores et déjà les avis des habitants. Vous pouvez dès à présent vous exprimer sur le projet, en amont de l'enquête publique qui sera lancée à l'automne. Plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- Par courrier à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de communes des Causses à l'Aubrac, 3 place de la Fontaine- Coussergues 12310 PALMAS D'AVEYRON
- Par courriel à l'adresse pvrecoules@gmail.com
- Sur les registres disponibles en mairie de Sévérac et en mairie déléguée de Recoules

Les projets de parc éolien et de parc photovoltaïque au sol bénéficient du concours financier :



Culture

En ce mois de juin, nous sentons arriver les belles et longues journées estivales qui seront animées par du spectacle vivant théâtral et musical. Sans oublier les divers lieux de notre territoire, les points d'orgue se feront dans le château de Sévérac et autour de la médiathèque, inaugurée le 12 avril dernier. Notre programmation va vous enchanter. Vous la trouverez, en détail, dans le livret joint à ce bulletin municipal.

Dès le 13 juin, vous pourrez assister à du théâtre déambulatoire devant la médiathèque, « *Cultivons des tenailles* ». Le 29, le Conservatoire Départemental de Musique de l'Aveyron se produira au château avec un concert gratuit de clarinettes.

Le samedi 5 juillet, la saison estivale sera officiellement lancée avec un concert gratuit rue des Douves. Dans la cité médiévale, les artisans d'art auront ouvert leurs échoppes. La Maison des Consuls vous fera découvrir tous les après-midi son musée associatif avec des objets du XVII^{ème} siècle. Des visites guidées nocturnes seront organisées dans la cité, ainsi qu'à Recoules et St-Grégoire. La médiathèque se déplacera en amont des séances de cinéma en plein air. Le 22 juillet, un concert musical aura lieu à l'église de Lavernhe, dans le cadre du Festival en vallée d'Olt. Pour les gourmets locaux ou de passage, deux marchés de pays nocturnes, en partenariat avec les fermiers de l'Aveyron, sont programmés les mardis 29 juillet et 26 août, place de la gare.



Le grand événement de cet été sera le concert d'**André Manoukian**, dans la cour du château, **le samedi 12 juillet**. Il y fera l'ouverture de la 22^{ème} édition du Festival « Détours du monde » qui, cette année, débutera à Sévérac. Du 25 juillet au 1^{er} août inclus, Le Son et lumière « *Des Pierres et des Hommes* » embrasera notre *castel*. Vu son grand succès de l'été dernier, l'atypique spectacle théâtral **Cromwell**, de Victor Hugo, coproduit par la mairie, 4 représentations les **12-14-16 et 18 août**. **L'ouverture des billetteries est déjà lancée.**

Au dos de ce bulletin municipal, vous trouverez une entrée gratuite qui pourra vous permettre de profiter, par exemple, tous les mercredis après-midi d'un spectacle et des jeux en bois. Les autres jours, le billet d'entrée est valable

deux jours consécutifs et vous permet d'assister à 2 visites guidées et à 3 animations historiques par jour, prodiguées par la compagnie théâtrale Mesdames A.

La totalité de ces représentations seront bonifiées par le cadre nouvellement restauré du bâtiment de l'escalier d'honneur, avec son toit neuf et ses 2 épis de faitages. L'allure de notre château a bien changé ! La municipalité souhaite, qu'à termes, nous puissions y installer le musée archéologique, qui est en ce moment au musée départemental de Montrozier. D'autres projets d'ampleur, non coûteux pour la commune, sont en vue. Mais, chut, il est trop tôt pour en parler. Patience !



La municipalité est adhérente à plusieurs organismes patrimoniaux, comme La Route des Seigneurs du Rouergue, Sauvegarde du Rouergue et Petites Cités de Caractère. Ils nous permettent d'être bien identifiés, surtout hors des limites de l'Aveyron. Cette année, cerise sur le gâteau, le maire, Edmond Gros, a réussi à faire reconnaître la commune comme **Grand Site Occitanie**, dans le périmètre de Millau-Roquefort-Sylvanès. Sévérac n'est plus isolée mais bien reconnue dans la région Occitanie et au-delà. Les randonneurs apprécieront d'être guidés et informés par les nouveaux panneaux en lave émaillée du **circuit des dolmens à Buzeins**, installés avec l'aide du Parc Naturel Régional des Grands Causses. Un schéma similaire se dessine pour notre cité médiévale.

Les bénévoles des associations et des comités des fêtes organisent chacun leurs événements et s'y investissent pleinement pour rassembler les habitants dans la bonne humeur. Tout l'été, les agents techniques seront à la manœuvre pour installer les nombreux spectacles. Les agents des services culture, animations et communication, avec ceux de l'Office du Tourisme, ont redoublé d'efforts pour rendre cette saison estivale 2025 inoubliable. Qu'on se le dise !

LA MÉDIATHÈQUE

Depuis octobre, la médiathèque est ouverte au public. **Elle est d'ores et déjà un lieu culturel incontournable pour le territoire.**

Sur les temps de fermeture au public, elle accueille toutes les écoles publiques du territoire et les classes de l'IME une fois par mois. Ce sont 13 classes qui en bénéficient.

Un moment où les élèves peuvent profiter de temps de lectures sélectionnées ou d'ateliers pour utiliser au mieux les ressources d'une médiathèque que ce soit pour emprunter un livre, pour travailler sur des exposés réalisés en classe, faire de la recherche sur ordinateur ou explorer des thématiques grâce aux expositions.

D'autres structures sont aussi accueillies : la crèche Pirouette et le Relais Petite Enfance où l'espace adapté à la petite enfance est un vrai moment consacré à la lecture et aux livres pour les tous-petits.

Une animation est faite une fois par mois à l'EHPAD, des lectures du journal et une animation avec le casque de réalité virtuelle qui a amené les résidents à faire du canoë en plein mois de janvier !

L'inscription à la médiathèque ou aux bibliothèques est gratuite, grâce à votre adhésion vous pouvez aussi bénéficier de ressources en ligne, pour toutes informations rapprochez-vous des agents de la médiathèque.



Accueil de classes



Des animation en partenariat avec Ô9

Tout cela est en partie réalisable grâce à l'aide précieuse **d'une dizaine de bénévoles** au sein de la médiathèque qui aident au rangement des livres, aux animations-lecture, à l'accueil du public...

La médiathèque est un point ressource pour les bibliothécaires bénévoles de village qui peuvent venir chercher des sélections de livre pour leurs lecteurs. Vous pouvez donc réserver, ramenez et emprunter des documents dans vos bibliothèques de village.



Des bibliothèques essentielles pour les habitants avec des nouveautés comme le déménagement de la bibliothèque de **Lavernhe** dans la salle des associations (à la salle des fêtes) où Danielle Gal accueille désormais les habitants tous les mardis de 18h à 20h.

À **Recoules-Prévinquières**, Pierrette Chaliez, Martine Dumas, Francine Crozat, Sylvie Cadet et Monique Marion se relaient le samedi matin de 10h à 12h. Pierrette accueille aussi les classes de l'école tous les 15 jours pour un moment où les enfants peuvent choisir un livre.

À **Buzeins**, Nadine Ginisty, assure le portage de livre aux habitants qui le souhaitent et Roselyne Bourrel secrétaire de mairie est présente pour la permanence tous les lundis matin de 10h à 12h.

À **Lapanouse**, Solange Auguy vous accueille le mercredi matin de 10h à 12h et Roselyne Bourrel le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.

Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est mobilisé autour de 2 actions citoyennes de ramassage des déchets, aux abords du collège en juin 2024 et au lac de la Cisba en octobre 2024. Pour finaliser ce cycle sur l'environnement, une visite du centre de tri Ecotri a été organisée courant mars pour mieux comprendre ce que deviennent nos déchets après les avoir mis dans des sacs poubelles.

Le centre Ecotri collecte les poubelles « jaunes ». Les jeunes ont eu l'opportunité de suivre une visite guidée et animée de tout le circuit du sac jaune au compactage des différentes matières recyclées. Une manière ludique d'appréhender le tri des déchets et de découvrir l'ingénierie d'une machine immense et complexe qui sélectionne par divers procédés les plastiques, métaux, carton, papier, etc...

Une visite qui est d'ailleurs ouverte au public si vous êtes intéressés.

Elle permet de mieux comprendre les enjeux et la filière du recyclage, comment sont collectés les déchets, de quelle manière ils sont triés et pour quelle finalité.



En 2024, en Aveyron, 52 146 tonnes d'ordures ménagères ont été enfouies dans le Département du Tarn, cela équivaut 189 kg par an et par habitant.

Cette poubelle noire est composée de 34% de déchets organiques soit 64 kg et 5% de déchets liés au gaspillage alimentaire soit 10 kg.

On trouve encore 25% de déchets qui auraient leur place dans le sac jaune ce qui représente 49%.

La poubelle noire devrait peser 47 kg si le tri était effectué correctement.

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac a soutenu cette initiative en finançant le transport. André Carnac, élu au Conseil Communautaire à la Commission Environnement et développement durable, et Raphaëlle Lafond, agente au Service déchets ont accompagné les jeunes lors de cette visite.

Depuis l'ouverture de la médiathèque, le Conseil Municipal des Jeunes se réunit une fois par mois dans la salle multifonction. Il profite ainsi du matériel sur place pour travailler en groupe sur divers projets.

Source : SYDOM Aveyron

Mise à jour du règlement Périscolaire

L'école et la qualité de l'accueil des enfants est une priorité de l'action municipale. **La commune compte 5 écoles publiques sur le territoire ce qui représente 13 classes avec plus de 266 enfants.**

Un travail pour améliorer les temps périscolaires a été engagé par la commission Éducation.

Dans un premier temps, une révision du règlement des temps périscolaires a été votée en conseil municipal.

Il convenait de repréciser les temps scolaires (temps de classe et de récréation entre deux cours, sous la responsabilité de l'éducation nationale et des enseignants) et les temps périscolaires (garderie, cantine et pause méridienne, sous la responsabilité de la mairie). Il existe une collaboration étroite entre les écoles et la mairie.

Si les temps périscolaires ne sont pas des temps d'enseignement scolaire, ils restent des moments cruciaux pour le développement social et éducatif des enfants.

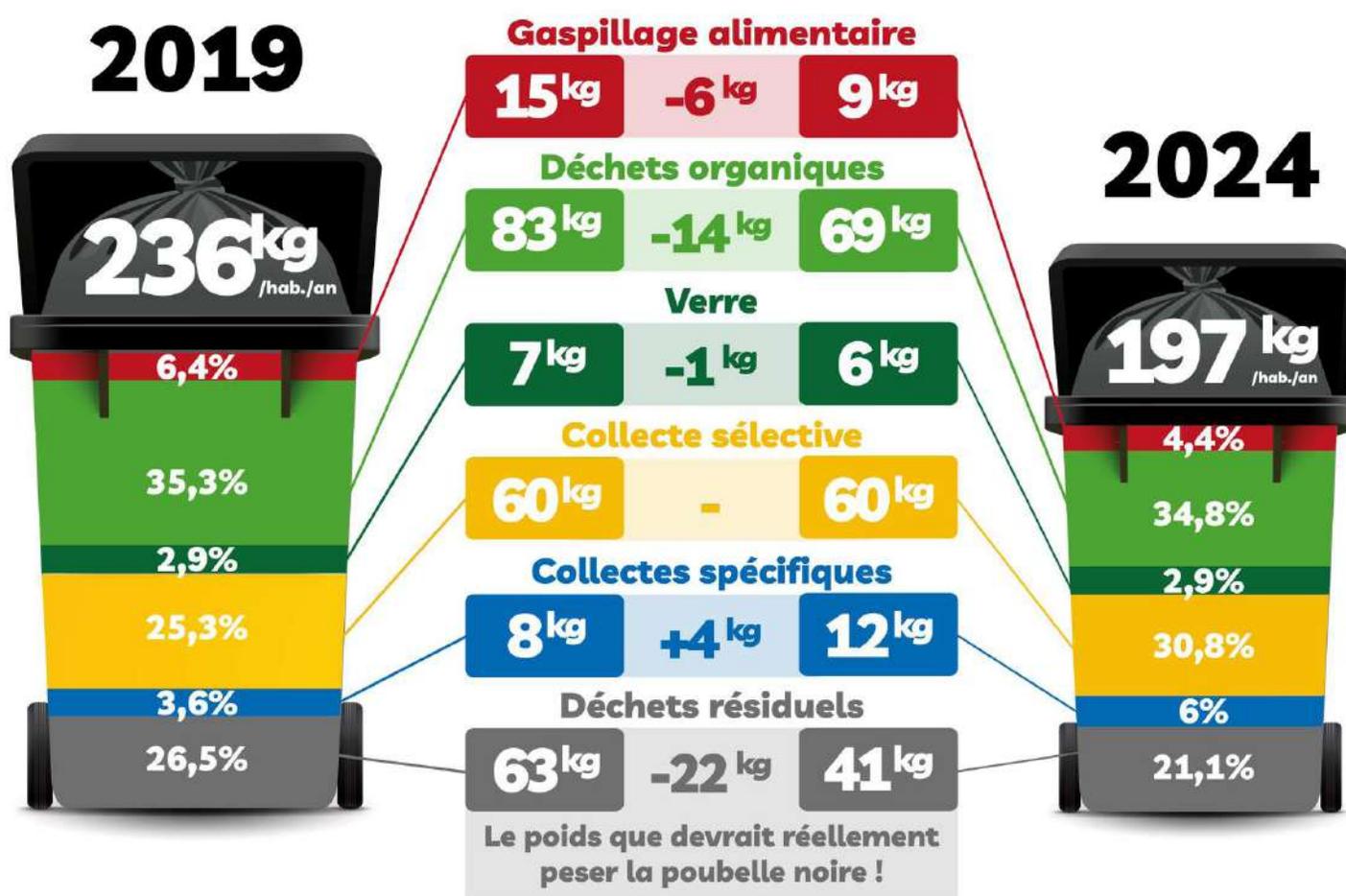
La commune mobilise ses agents afin de garantir le bon fonctionnement de ces services et le bien-être des enfants. Le règlement des temps périscolaires vise à garantir un environnement serein et sécurisé pour tous les élèves. Les sanctions en cas de comportement inapproprié doivent être éducatives et viser à les responsabiliser. Une approche préventive et un dialogue constant avec les parents et la communauté éducative sont essentiels pour limiter les comportements inappropriés et favoriser un climat positif.

La Communauté de Communes

La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac est ravie de pouvoir partager la bonne nouvelle : en 5 ans, la poubelle noire a diminué de 39 kg par habitant ! Les réflexes de tri sont là, et les chiffres le montrent !

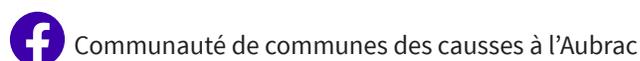


En 5 ans, la poubelle noire a diminué de 39 kg par habitant



Merci au SYDOM Aveyron pour la réalisation de l'affiche.

Suivez-nous sur les réseaux et sur notre site internet : caussesaubrac.fr



L'Office de Tourisme

À l'Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac, notre équipe se mobilise pour accueillir les visiteurs... mais aussi pour **vous conseiller vous, les habitants** ! Une carte de pêche, une idée de sortie, une balade à découvrir ou un hébergement pour un rassemblement familial ? Nous sommes là pour vous recommander et vous proposer les bons plans.

Pour ne rien manquer des animations à venir, pensez à consulter notre agenda en ligne sur www.causses-aubrac-tourisme.com ou via l'application « **Sortir en Aveyron** ». Facile d'utilisation, elle vous permet de filtrer les événements par date et par lieu, dans tout le département. Vous préférez le format papier ? Notre « **Clin d'oeil des Causses à l'Aubrac** » est fait pour vous. Il est disponible dans nos bureaux. Tout l'été, il est distribué chaque semaine chez de nombreux commerçants et dans les mairies annexes de Sévérac d'Aveyron.

Comme chaque année, nous assurons également la **billetterie et les réservations des rendez-vous culturels proposés par la municipalité** : spectacles, visites du château, animations, visites nocturnes... Les billets pour la soirée théâtre Cromwell sont disponibles dès le mois de mai. **Nouveauté : cette année, l'Office de Tourisme tiendra la billetterie du son et lumière Des Pierres et des Hommes dès le mois de juin !**

Enfin, nous souhaitons la bienvenue à **Gabriela** : elle rejoint Robin au Bureau d'Information Touristique de Sévérac d'Aveyron, au sein de l'Office de Tourisme Des Causses à l'Aubrac, depuis le mois d'avril ; elle occupe le poste de responsable du BIT !



L'état-civil

Naissances

26/12/2024	TORCHÉ Livia	27/02/2025	ATTABA Oscar
03/01/2025	METGE Sébastien	06/03/2025	CAUSSE Chloé
04/01/2025	PELLET Alba	06/03/2025	CAUSSE Emy
04/02/2025	CORNUEJOLS Charlie	21/03/2025	MAJOREL Louis

Décès et transcriptions de décés

04/09/2024	CARON Patrick	20/01/2025	GAL Paul
09/12/2024	CARNAC Louis	23/01/2025	DURAND ép MAJOREL Léonce
16/12/2024	CANTAGREL André	18/02/2025	PONS René
19/12/2024	SALEIL Pierre	21/02/2025	BRIAND René
24/12/2024	GONZALEZ Antoine	23/02/2025	PÉRODEAU ép GINESTE Marthe
28/12/2024	GRÉGOIRE ép GALIBERT Marie	25/02/2025	COVINHES ép CHARRIÉ Chantal
30/12/2024	BRONZEAU Georges	27/02/2025	DE CHALIÈS ép COUDIÈRE Lydie
11/01/2025	DALLO Joël	14/03/2025	LANZA ép VERGELY Aline
18/01/2025	MÉZY Robert	30/03/2025	BOUFFIES Gilbert
20/01/2025	PRADEILLES ép JURQUET Simone	17/04/2025	BEN LARBI ép AZDAD Zahra

Le mot de l'opposition

" À l'heure où nous écrivons cet article, la période d'élaboration et de vote des budgets des collectivités vient de s'achever, gros travail pour les services administratifs et les élus. Nous nous satisfaisons que la commune ait choisi de ne pas augmenter les impôts locaux cette année encore, contrairement à la communauté de communes qui l'a fait pour la deuxième année de suite.

Mais quand on dit ça, beaucoup d'administrés s'interrogent car effectivement nos impôts locaux augmentent quand même, c'est pourquoi nous souhaitons revenir sur le calcul de ces impôts.

Rappelons que ces taxes prélevées par les collectivités territoriales (communes, intercommunalités, département...) servent à financer les services publics locaux : écoles, routes, gestion des déchets, culture, urbanisme, équipements sportifs etc.

Regardons de plus près la taxe foncière (sur le bâti et le non bâti) qui représente la plus grosse part pour les ménages propriétaires. Elle est divisée en parts regroupées sur le même avis d'imposition : Part communale (décidée par le conseil municipal), part intercommunale (décidée par la communauté de communes), part gestion des déchets (votée en comcom), et dans une moindre mesure la taxe Gémapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations votée en comcom aussi).

Chaque collectivité applique son propre taux sur la même base cadastrale. Cette base d'imposition est fixée par l'État, à partir de la valeur cadastrale des biens.

L'État applique une revalorisation annuelle de ces bases en fonction de l'inflation. Il faut dire que ces 3 dernières années l'augmentation a été forte (3,4 % en 2022, 7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024). Ce qui signifie que même lorsque le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de son prélèvement, le montant de l'impôt augmente, et il faut souligner que ces dernières années il a plus augmenté que les revenus moyens. Ces augmentations incessantes de tous les postes étriquent les budgets des ménages, ceux-ci ne doivent pas être la seule variable d'ajustement. Tout le monde doit adapter ses budgets, les collectivités notamment !

C'est pourquoi il est important de gérer les finances municipales et intercommunales en bon père de famille. Les investissements sont nécessaires pour améliorer les voiries, les équipements mais ils doivent être réfléchis car ils sont aussi l'impôt de demain ! Il faut rester mesuré sur le niveau d'endettement, d'autant plus que nous avons bien compris que la prochaine loi de finances risquait de prévoir des baisses de dotations aux collectivités locales. D'ailleurs cette année encore l'État pratique des coupes importantes dans le budget global de l'État, dernière annonce faite, une baisse de 5 milliards !

Lors du passage (obligatoire pour la commune nouvelle) en communauté de communes des Causses à l'Aubrac, la compétence de gestion du lac de la Cisba est passée en communauté de communes au titre des infrastructures sportives.

Depuis, il y a eu peu d'investissement et de suivi. Nous pensons que la gestion locale du lac est beaucoup plus pertinente pour notre commune et qu'il serait bon qu'elle revienne à Sévérac d'Aveyron. Le transfert de trop nombreuses compétences et donc du pouvoir de décision et d'investissement à des élus extra-territoriaux est un frein à la bonne gestion et à la démocratie.

Nous vous souhaitons de passer un bon été ! "

leseveragaisautrement@gmail.com



Élections municipales

MISE À JOUR DES LISTES ÉLECTORALES

En préparation des élections municipales de 2026 et afin de mettre à jour la liste électorale, merci de bien vouloir signaler tout changement d'adresse.

Vous pouvez faire cette démarche directement à la mairie de Sévérac d'Aveyron ou en ligne sur Service-Public.fr, rubrique "Papiers-citoyenneté-élections".

au château de Sévérac d'Aveyron
Soirée Théâtre Exceptionnelle

Victor Hugo
Cromwell

12 - 14 - 16 - 18 août

> 18h30 durée estimée 6h (avec entractes et repas)
> pré-vente 20€

/// RÉSERVATION CONSEILLÉE - 05.65.47.67.31
SEVERACDAVEYRON@CAUSSES-AUBRAC-TOURISME.COM

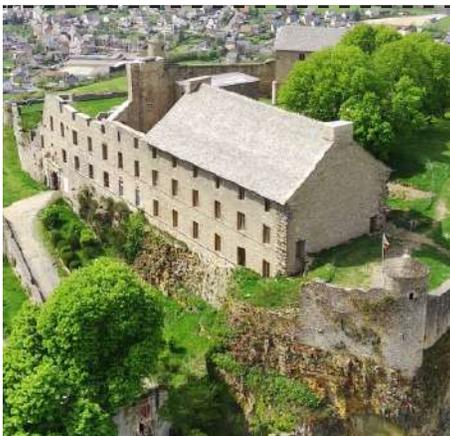
CAST LIST:
Alice Tabert
Adrien Galsup
Arnaud Delheure
Artur Canillas
Chloé Sarret
Christian Moutellère
Clarice Boyriven
Clémence Barbier
Clément Cadriot
Colline Lubin
Elliot Saour
Fanny Violeau
François Rivère
Grangil
Imène Langou
Ilan Baudou
Jules Le Flo
Julie Vays
Léon Croc
Léon Croc
Lionel Ueberschlag
Lucas Saint Faust
Maëva Meunier
Marion Hodet
Quentin Guignon
Raphaël Jamin
Sachernka Anacassis
Sara Charrier
Julie Duchausoy
Victor Gimics
Yvan Charles
Yohann Villepastour

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE PLACE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE À LA RUBRIQUE "BILLETTERIE" OU DIRECTEMENT AU GUICHET DE L'OFFICE DE TOURISME

RÉSERVEZ VOTRE REPAS EN SCANNANT CE QR CODE



RETROUVEZ LE PLANNING COMPLET DE LA SAISON ESTIVALE DANS NOTRE AGENDA, AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME ET SUR LE SITE DE LA MAIRIE, RUBRIQUE «AGENDA»



1 ENTRÉE OFFERTE AU CHÂTEAU

Entrée valable pour

1 personne comprenant :

- Visite libre et guidée du château
- Animations médiévales
- Spectacles du mercredi après-midi
- Maison de Jeanne

Une entrée offerte par la mairie de Sévérac d'Aveyron, une seule valable par famille et une seule fois sur la période indiquée

VALABLE DU
5 JUILLET AU
31 AOÛT 2025

Tous les jours du 10h à 18h

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue Serge Duhourquet
12150 Sévérac d'Aveyron
05 65 71 66 84

contact@severacdaveyron.fr
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUZEINS

Place du Monument, Buzeins
05 65 47 62 78
buzeins@severacdaveyron.fr
Lundi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE LAPANOUSE

6 Place de l'église, Lapanouse
05 65 71 60 57
lapanouse@severacdaveyron.fr
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :
de 14h00 à 18h00

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LAVERNHE

Place de la mairie, Lavernhe
05 65 47 62 97
lavernhe@severacdaveyron.fr
Mardi de 8h30 à 12h15

MAIRIE DÉLÉGUÉE / AGENCE POSTALE DE RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Avenue Victorin Mas,
Recoules-Prévinquières
05 65 71 66 84
contact@severacdaveyron.fr
Lundi au Jeudi de 13h30 à 15h30
Vendredi de 16h00 à 18h00

BIBLIOTHÈQUES

BUZEINS

Lundi de 8h30 à 12h15

LAPANOUSE

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

LAVERNHE

Mardi de 10h à 12h et de 18h à 20h

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES

Samedi de 10h à 12h

MÉDIATHÈQUE

SÉVÉRAC-LE-CHÂTEAU

05 65 47 82 21
Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h
Jeudi de 10h à 13h
Vendredi de 15h à 18h
Samedi de 10h à 13h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
CULTURELLE DE LA COMMUNE

Inscrivez-vous
à la lettre d'infos culturelle
de la mairie sur
www.severacdaveyron.fr